CALENDRIER DES COLLECTES 2021

ASPACH-LE-BAS
ASPACH-MICHELBACH
BITSCHWILLER-LES-THANN
BOURBACH-LE-BAS
BOURBACH-LE-HAUT
BURNHAUPT-LE-BAS
BURNHAUPT-LE-HAUT
CERNAY
LEIMBACH
RAMMERSMATT
RODEREN
SCHWEIGHOUSE/THANN
STEINBACH
UFFHOLTZ
THANN
VIEUX-THANN
WATWILLER
WILLER-SUR-THUR

protégeons notre environnement
THANN - CERNAY
syndicat mixte

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

Vers un territoire Zéro déchet

INFOS PRATIQUES

UN SOUCI DE **COLLECTE** ? UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ? UN BADGE PERDU ? UN BAC CASSÉ ?

SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY (SMTC) *

Accueil physique et téléphonique

31 rue des Genêts 68700 Aspach-Michelbach

lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

03 89 75 29 05
contact@smtc68.fr

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ? VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT VOTRE **FACTURE** ?

VOUS HABITEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN CERNAY *

Accueil physique

3A rue de l'Industrie 68704 CERNAY
mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00

Accueil téléphonique
lundi et jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

03 89 75 21 13
facturation@cc-thann-cernay.fr

VOUS HABITEZ BURNHAUPT-LE-BAS OU BURNHAUPT-LE-HAUT *

Burnhaupt-le-Bas : 03 89 48 70 61
Burnhaupt-le-Haut : 03 89 48 70 58

* En raison de la COVID les conditions d'accueil sont restreintes. Il est conseillé d'appeler ou d'envoyer un courriel avant de se déplacer.

ÉDITO

Mon mandat à la tête du SMTC débute dans une période bien particulière avec l'épidémie de COVID 19. Nous pouvons remercier les équipes de collecte qui ont collecté nos sacs de tri et nos poubelles tout au long de la période.

Aujourd'hui, nous avons plus ou moins repris nos activités mais avec des contraintes à respecter. Si, au niveau environnemental et économique, le masque réutilisable est à privilégier, le masque jetable reste parfois obligatoire. Mais ces masques ne sont pas recyclables et, plus grave encore, peuvent être porteurs de virus pour les valoristes qui doivent les trier. Il est donc indispensable de toujours jeter les masques et les gants usagés dans les poubelles grises.

J'espère que la nouvelle année qui s'annonce sera plus sereine et accompagnée d'une reprise économique. Juste avant le confinement, nous avions démarré notre BricOthèque (espace de gratuité pour les restes de chantier) à la déchèterie d'Aspach-Michelbach. Les débuts étaient prometteurs et l'activité redémarre doucement. La réutilisation et le réemploi sont de plus en plus plébiscités et le SMTC se doit d'être un acteur majeur de ces filières.

La Présidente

Marie-Paule Morin

LE SMTC EN QUELQUES MOTS

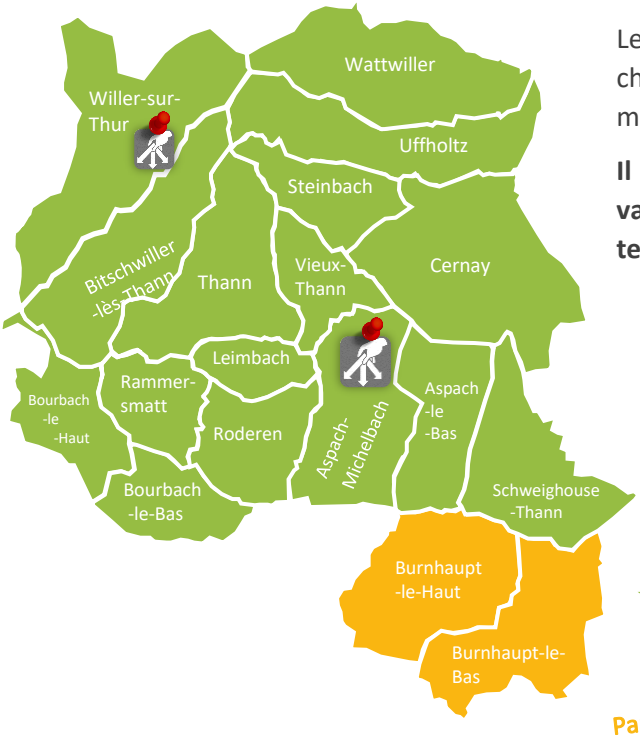

Le **SMTC** est le service public en charge de la collecte des déchets ménagers.

Il a pour objectif de réduire et de valoriser tout ce qui peut l'être pour tendre vers le zéro déchet.

- CC Thann Cernay
- CC Vallée de la Doller et du Soultzbach
- Déchetteries

LES SERVICES

Papiers, cartons, emballages recyclables

Biodéchets

Déchets résiduels

\+

58 points d'apport volontaire pour le verre

\+

2 déchetteries avec contrôle d'accès par badge

LA FACTURATION

La facturation se fait en fonction de la **taille du bac gris** mis à votre disposition et de la **fréquence de collecte**.

Tout changement de situation doit être déclaré dans les 2 mois conformément au règlement de facturation.

www.cc-thann-cernay.fr
☞ règlement de facturation

Retrouvez également le SMTC en ligne

Syndicat Mixte de Thann Cernay

www.smtc68.fr

LES BIODÉCHETS

Merci d'utiliser **UNIQUEMENT** des sacs compostables tels que ceux distribués gratuitement en mairie ou au rayon fruits et légumes de votre supermarché.

Pour être compostables les sacs doivent impérativement porter le label « **OK compost** »

Fruits et légumes pourris

Pain rassis

Épluchures et coquilles

Poissons et fruits de mer

Viandes et os

Filtres à café et sachets de thé

Restes de repas

Cartons alimentaires souillés

Plantes et fleurs d'intérieur fanées

Cendres froides et sciures propres

Mouchoirs et essuie-tout/mains en papier

Seulement 2 sacs compostables de déchets verts sont tolérés dans le bac brun.

LE PAPIER, LE CARTON ET LES EMBALLAGES VIDES

Ne pas laver ni emboiter les emballages

Tous les emballages se trient.
Qu'ils soient en carton, en plastique ou en métal, si c'est un emballage, jetez-le dans le sac jaune !

Si vous avez un doute, consultez : https://www.consignesdetri.fr/

Papiers

Briques alimentaires

Emballages métalliques et couvercles de bocaux

Bouteilles et flacons plastiques

Emballages en carton

Pots et barquettes

Sachets et films plastiques

Emballages plastiques divers

Les cartons doivent être présentés PLIÉS et FICELÉS
Maximum : 0,5 m3

LE VERRE

Flacons de parfums, sticks

Bouteilles et cannettes

Pots, bocaux ...

LES TEXTILES

A déposer dans des sacs fermés

Chaussures par paire

Maroquinerie

Vêtements et tissus

Propres et secs

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Attention, le surplus **ne sera pas collecté** !

Vaisselle cassée

Vaisselle jetable

Adhésifs et papiers peints

Couches et textiles hygiéniques

Poussières et sacs d'aspirateur

Objets divers

Litière

Mégots et Chewing-gums

LES DÉCHETTERIES

ASPACH - MICHELBACH

Rue des genêts — 03 89 75 29 05

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi	
1er octobre au 31 mars	9h - 12h30 / 13h30 - 17h
1er avril au 30 septembre	9h - 12h30 / 13h30 - 18h

WILLER-SUR-THUR

Rue de la gare

Horaires d'ouverture :

	Vendredi	Samedi
	8h30 - 12h 13h30 - 16h30	8h30 - 12h 13h30 - 16h30
	8h30 - 12h 13h30 - 16h30	8h30 - 12h 13h30 - 18h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

LES CONSIGNES

Munissez-vous de votre badge personnel obligatoire !

Maximum : 24 entrées par an et 5m3 par jour, cumulées sur les deux déchetteries.

Au-delà, toute entrée supplémentaire sera facturée 10 €, à régler au bureau du SMTC.

LES ETAPES À RESPECTER

1. **Ecoutez les consignes du gardien**
2. **Laissez le regarder dans votre coffre**
3. **Ouvrez vos sacs**
4. **Ne récupérez rien dans les bennes**
5. **Respectez les autres usagers**
6. **Nettoyez après votre passage**

PLAN DE LA DÉCHETTERIE D'ASPACH-MICHELBACH

Pour gagner du temps, pré-triez vos déchets avant de venir en déchetterie

Les sacs sont interdits !

Les déchets sont à déposer en vrac

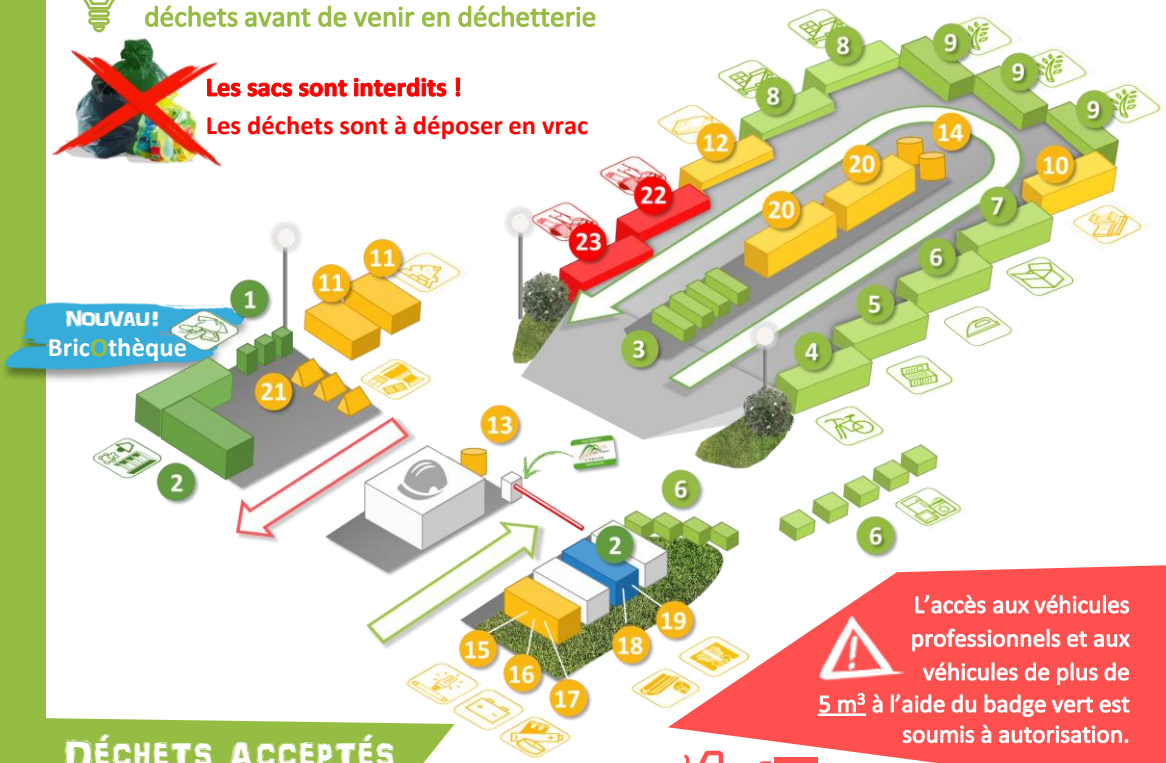

L'accès aux véhicules professionnels et aux véhicules de plus de 5 m³ à l'aide du badge vert est soumis à autorisation.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Déchets acceptés à Willer-sur-Thur

BRICOTHÈQUE

AVEC BRIO, JE RÉUTILISE LES MATÉRIAUX !

DÉPOSEZ GRATUITEMENT & RÉCUPÉREZ GRATUITEMENT

DES RESTES DE MATÉRIAUX DE TRAVAUX ET OBJETS DE BRICOLAGE

Détenir un badge de déchèterie valide.
Passages non décomptés UNIQUEMENT pour la BricOthèque.

DÉCHÈTERIE D'ASPACH-MICHELBACH

27 rue des Genêts 68700 Aspach-Michelbach

03 89 75 29 05

contact@smtc68.fr

Syndicat Mixte de Thann Cernay

NOUVEAU

HORAIRES D'OUVERTURE

Vendredi : 9h/12h30 – 13h30/16h
Samedi : 9h/12h30 – 13h30/17h
Ces horaires sont susceptibles d'évoluer

protégeons notre environnement THANN - CERNAY syndicat mixte

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET GASPILLAGE

Programme soutenu par ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Les Jours de Collectes dans Votre Commune

Je sors mon bac ou mes sacs de tri **la veille de la collecte !**

Toutes les semaines

- Collecte des **BIODÉCHETS**

Toutes les deux semaines

- Collecte des **ORDURES MÉNAGÈRES** *
- Collecte du **TRI (sacs jaunes)**

Sa 1 **Jour de RATTRAPAGE des collectes des jours fériés (Sa = Samedi)**

- **Lundi :** + ou
- **Mardi :** + ou
- **Mercredi :** + * ou
- **Jeudi :** + ou
- **Vendredi :** + * ou

* Les centres villes de Cernay et de Thann et les grands ensembles collectifs sont collectés toutes les semaines.

LUNDI

Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Uffholtz, Wattwiller

Jan.	4	11	18	25		Juil.	5	12	19	26		
Fév.	1	8	15	22		Août	2	9	16	23	30	
Mars	1	8	15	22	29	Sep.	6	13	20	27		
Avril	Sa 3	12	19	26		Oct.	4	11	18	25	Sa 30	
Mai	3	10	17	24	31	Nov.	8	15	22	29		
Juin	7	14	21	28		Déc.	6	13	20	27		

Collecte des biodéchets tous les lundis

MARDI

Bitschwiller-lès-Thann, Steinbach, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur

Jan.	5	12	19	26		Juil.	6	13	20	27		
Fév.	2	9	16	23		Août	3	10	17	24	31	
Mars	2	9	16	23	30	Sep.	7	14	21	28		
Avril	6	13	20	27		Oct.	5	12	19	26		
Mai	4	11	18	25		Nov.	2	9	16	23	30	
Juin	1	8	15	22	29	Déc.	7	14	21	28		

Collecte des biodéchets tous les mardis

MERCREDI — Thann *

Jan.	6	13	20	27		Juil.	7	Sa 17	21	28
Fév.	3	10	17	24		Août	4	11	18	25
Mars	3	10	17	24	31	Sep.	1	8	15	22	29
Avril	7	14	21	28		Oct.	6	13	20	27
Mai	5	12	19	26		Nov.	3	10	17	24
Juin	2	9	16	23	30	Déc.	1	8	15	22	29

Collecte des biodéchets tous les mercredis

* Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les mercredis

VENDREDI — Cernay **

Jan.	Sa 2	8	15	22	29	Juil.	2	9	16	23	30
Fév.	5	12	19	26		Août	6	13	20	27
Mars	5	12	19	26		Sep.	3	10	17	24
Avril	2	9	16	23	30	Oct.	1	8	15	22	29
Mai	7	14	21	28		Nov.	5	12	19	26
Juin	4	11	18	25		Déc.	3	10	17	24	31

Collecte des biodéchets tous les vendredis

** Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les vendredis

JEUDI — Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Burnhaupt-le-Bas Burnhaupt-le-Haut, Schweighouse/Thann

Jan.	7	14	21	28		Juil.	1	8	15	22	29
Fév.	4	11	18	25		Août	5	12	19	26
Mars	4	11	18	25		Sep.	2	9	16	23	30
Avril	1	8	15	22	29	Oct.	7	14	21	28
Mai	6	Sa 15	20	27		Nov.	4	Sa 13	18	25
Juin	3	10	17	24		Déc.	2	9	16	23	30

Collecte des biodéchets tous les jeudis

Vos déchets voyagent à proximité

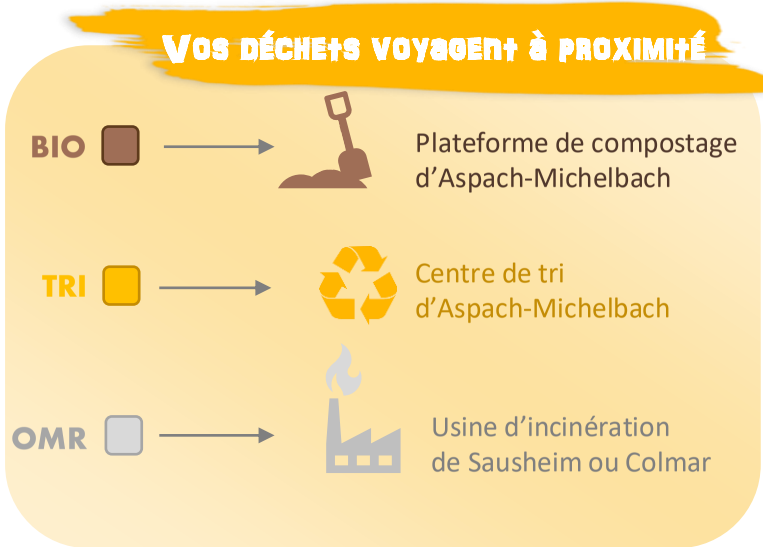

MÉMO

J'EMMÉNAGE/ JE DÉMÉNAGE

Je contacte la **CC de Thann-Cernay** pour m'inscrire, recevoir mes bacs et mon badge ou à l'inverse, clôturer mon compte, rendre mon badge et mes bacs. J'habite **Burnhaupt-le-bas / le-Haut**, je contacte la mairie afin de réaliser les démarches ci-dessus.

JE N'AI PAS ÉTÉ COLLECTÉ

Si je n'ai pas sorti mon bac la veille ou qu'une étiquette de refus a été collée sur mon bac, je trie mes déchets et j'attends la prochaine collecte. Si ce n'est pas le cas, je contacte le **SMTC** pour pouvoir organiser un rattrapage.

JE ME RENDS EN DÉCHÈTERIE

Je présente mon badge. J'écoute les consignes des gardiens. Je fais attention aux horaires et je dépose mes déchets dans les bennes appropriées.

J'AI DES QUESTIONS

Je consulte le site internet **www.smtc68.fr** ou la page Facebook **@syndicatmixte**. Je contacte le service au **03 89 75 29 05** (le matin) ou par mail **contact@smtc68.fr**

LA TAILLE DE MON FOYER A CHANGÉ

Je contacte la **CC de Thann-Cernay** pour mettre à jour mon compte ou la mairie si j'habite **Burnhaupt-le-bas / le-Haut.**

MON BAC EST CASSÉ

Je contacte le **SMTC** pour le signaler et organiser une réparation ou un échange du bac concerné.

J'AI BESOIN DE SACS

Je me rends à la **mairie** de mon domicile afin de récupérer de nouveaux rouleaux.

JE TRIE

Je dépose mes biodéchets et mes ordures ménagères dans les bacs dédiés et les déchets recyclables dans les sacs transparents.

Responsable de la publication : Marie-Paule MORIN / Crédits Photos : CITEO, SMTC